

UNE LUEUR D'ESPOIR : À CONFIRMER !

Le peuple grec, malgré les pressions multiples et les menaces, venant en particulier de Mme Merkel et relayées par la plupart des Etats membres de l'Union Européenne, a décidé, à une importante majorité, d'élire Syriza, considéré par nos médias comme « la gauche radicale ».

Les Grecs ont connu, depuis la fin de la dernière guerre, des périodes de guerre civile, de dictatures, notamment celle des « colonels », marquées par de violentes agressions contre les partis de gauche (et notamment le parti communiste) pourtant fortement présents dans la population.

Le gouvernement Syriza a déclaré vouloir sortir le pays de l'austérité dévastatrice, redonner sa dignité au peuple, humilié par la Troïka : la Grèce a servi de terrain d'expérimentation au FMI, à la Commission européenne, à la Banque Centrale Européenne, qui ont exigé des travailleurs des sacrifices énormes mais sans rien demander aux vrais possesseurs des richesses nationales, notamment le puissant clergé et les armateurs. N'oublions pas, pour ce qui concerne les retraités, qu'ils ont vu leurs pensions amputées de 30 à 50 % !

Avec l'espagnol Podemos (= nous pouvons) qui se bat tous les jours contre la politique menée sous l'influence de la Commission européenne, Syriza a ouvert une brèche dans la résignation, y compris en France. Il lui reste maintenant à ne pas décevoir tant le peuple grec que le peuple français ou le peuple espagnol : la déception après l'espoir serait catastrophique.

Dans les pays du sud européen, Italie, Portugal, Espagne... se déroulent des luttes, des manifestations de grande ampleur. En France par contre,

notre activité revendicative ne correspond pas aux souffrances engendrées par la politique du Gouvernement : si des actions nombreuses sont menées dans beaucoup d'entreprises du fait de la CGT, les appels à manifester ne sont pas suivis comme il le faudrait.

Le 11 janvier, des millions de personnes ont pris la rue en raison du traumatisme Charlie, mais ces mêmes personnes, que savent-elles de la loi Macron et de la société qu'elle nous prépare, une société livrée tout entière à la finance, à des années-lumière de ce qu'attend notre peuple ?

La CGT, elle, milite pour une société pour l'humain, qui passe par une autre répartition des richesses : ces richesses qui sont uniquement le fruit du travail doivent revenir aux travailleurs et permettre l'existence de vrais services publics (dont des écoles, des hôpitaux dignes de notre République du 21ème siècle), des emplois créés par une industrie nationale, des salaires et des retraites permettant de vivre vraiment et non de survivre. Face au rouleau compresseur médiatico-gouvernementalo-Medef, nous pourrions sembler faibles.

Mais nous avons le pouvoir de tout changer. Notre peuple l'a déjà fait durant la Commune, en 1936, en 1968...

Avec une CGT
remise **en état de marche**,
démontrons que **nous** avons **encore**
la **volonté** de **prendre** ce **Pouvoir** !

Sommaire

1. L'édito
2. L'Action
3. L'Information
4. L'orga, le Point/La vie des sections.

• LA PLUPART DES MÉDIAS SE SONT PLUS INTÉRESSÉS AUX TURBULENCES LIÉES À L' « AFFAIRE LE-PAON » QU'AU TRAVAIL EFFECTUÉ DANS LES ENTREPRISES PAR NOS CAMARADES, RETRAITÉS COMME ACTIFS. POURTANT, LES MOBILISATIONS SONT NOMBREUSES.

• Le 26 janvier, le site Exxon Mobil de Notre-Dame de Gravenchon (76) était en grève contre la fermeture d'une ligne.

• Après les manifestations du 26 janvier contre la loi Macron et ses mesures du 19^{ème} siècle, voire du Moyen Age, d'autres actions sont prévues : il n'est pas possible de laisser faire ! Les notaires ont déjà été entendus... mais eux seuls...

• Dans le groupe Thérabel (laboratoire de l'industrie pharmaceutique) la direction veut se séparer de 78 % de son effectif, sous prétexte de difficultés financières... Les élus et mandatés ont appelé l'ensemble du personnel à une journée de grève le 5 février et entendent demander une expertise économique.

• Le 5 février, opération de la Fédération de la Construction et des deux UD concernées, à laquelle s'associe la Fédération de la Chimie : action sur le chantier du port méthanier de Dunkerque (59) et sur celui de l'ITER de Cadarache (13). Sur les chantiers industriels sont employés des salariés « détachés » qui subissent des cadences et des conditions de travail s'apparentant à de l'esclavage, sans respect du Code du Travail. Sur le chantier de Dunkerque, un local CGT a pu être implanté mais, face au dumping social et à la répression patronale, il est indispensable de réagir fortement, construire le rapport de forces pour faire reculer la précarité.

• Le 4 mars, lancement officiel des 120 ans de la CGT. Des initiatives, sur des thèmes particuliers, auront lieu tout au long de l'année. Déjà, les 3 et 5 mars, en lien avec la Journée de la Lutte des Femmes, célébrée internationalement le 8 mars, se tiendront deux initiatives, dont une concernant le syndicalisme des femmes retraitées. Les camarades, hommes et femmes, sont invités à y participer en nombre. Tous les détails dans le numéro 185 de Vie Nouvelle.



**LE COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL
A DÉCIDÉ, D'UNE GRANDE ACTION CGT
NATIONALE ET INTERPROFESSIONNELLE
EN MARS.**

L'UCR AYANT ACTÉ LE PRINCIPE D'UNE MOBILISATION DES RETRAITÉS EN MARS, SOUHAITONS QUE CETTE DATE COÏNCIDE (CONTRAIREMENT À CE QUI S'EST PRODUIT L'AN DERNIER), AVEC CELLE QUI SERA DÉCIDÉE PAR LA CGT POUR MOBILISER TOUS LES SALARIÉS.

LA FNIC PREND

UN COUP DE JEUNES !

Le COLLECTIF FÉDÉRAL JEUNES, un temps en sommeil, reprend des activités, mené par un groupe de jeunes camarades dynamiques et exigeants, qui ne manquent pas d'idées et posent des questions de fond.

A SUIVRE...!

En bref...

● Même Macron reconnaît que **LE CICE EST UN ÉCHEC**. N'est-ce pas plutôt une grave faute politique que de verser, sans engagement ni contrepartie, des sommes colossales à des entreprises déjà bénéficiaires qui consacrent ces montants, non à l'investissement ou aux salaires, mais au versement de dividendes ?

Le gouvernement et le patronat doivent rendre des comptes.

● COÛT DU TRAVAIL OU COÛT DU CAPITAL ?

Un exemple : en 1981, un ouvrier de Carbone Savoie travaillait 12 jours pour les actionnaires
➔ 45 jours en 2013 !

« Aujourd'hui, tout ce qui, dans l'entreprise, ne va pas au capital est considéré comme une charge ! Ce sont les patrons la charge, ce sont eux les assistés ! » explique le délégué CGT de l'entreprise.

LSR... Pour quoi faire ?

Après une vie consacrée pour l'essentiel au travail, il est naturel et légitime que les retraités aspirent aux loisirs, aux vacances et aux activités culturelles.

Ces activités participent au lien social à maintenir avec la société, dans laquelle ils jouent le rôle de « passeurs intergénérationnels » des valeurs et des expériences qui sont les leurs.

Trouver la bonne réponse à ces aspirations concerne donc toutes les organisations de la CGT, professionnelles et territoriales.

En 1981, la CGT crée LSR (Loisirs et Solidarité des Retraités), d'abord tournée vers ses adhérents puis ouverte à l'ensemble des retraités dont la CGT fait de la diversité de leurs origines et leurs sensibilités, une richesse.

LSR, cette association « pas comme les autres » est une fédération qui regroupe des associations professionnelles ou territoriales. Dans le fonctionnement démocratique de ces associations, comme dans leurs activités, on retrouve cet attachement à la solidarité, ce partage des valeurs que sont l'humanisme et le progrès social. Cela, LSR le tient du syndicalisme CGT dont elle est issue et avec laquelle elle entretient des rapports concrets. C'est cette originalité qui lui vaut de peser dans le mouvement associatif et qui lui a permis de progresser depuis 1981.

Aujourd'hui, LSR ce sont 18 000 adhérents répartis dans 150 associations mais c'est loin d'être suffisant quand on sait qu'il y a 115 000 syndiqués à la CGT.

Le monde bouge, les retraités changent. Ils sont 15,5 millions, soit un-quart de la population de notre pays. Ils représentent des enjeux économiques, politiques et sociaux considérables.

Dans un contexte difficile de crise, la charité n'agit que sur les conséquences alors que la solidarité agit aussi sur les causes des situations qui l'ont rendue nécessaire.

LSR a son mot à dire, et sa place à prendre, dans les mobilisations sociales qui se fixent pour objectif d'améliorer la situation matérielle des retraités. Des mobilisations qui posent aussi la question du droit à accéder à cette indispensable dimension de la vie des retraités que sont les loisirs, la culture et les vacances. LSR entend bien occuper toute sa place dans le mouvement associatif, qui doit être reconnu comme composante déterminante de l'éducation populaire et de la démocratie.

Prendre LSR en compte, contribuer à son rayonnement, y prendre sa place et engager les adhérents de la CGT à faire de même, dans le strict respect de l'autonomie de l'association, c'est entretenir et tisser de nouveaux contacts avec les retraités, et les mobiliser plus largement, dans l'unité, lors des actions revendicatives.

C'est aussi un moyen d'entretenir et de cultiver des relations pour assurer la continuité syndicale et le renforcement de la CGT parmi les retraités.

Cette année, LSR tiendra sa 10^{ème} Assemblée Générale à Balaruc du 7 au 10 avril. L'objectif de 200 associations et 20 000 adhérents est toujours d'actualité !

● **L'Agenda**

3 mars : rendez-vous UCR des femmes retraitées et militantes.

4 mars : lancement des 120 ans de la CGT.

4, 5, 6 mars : Conférence Nationale Des Industries de la Plasturgie. Pour s'inscrire, s'adresser à la Fédération : 01 55 82 68 88.

16 avril : Conseil National de l'UFR FNIC



APPEL AUX TRESORIERIERS DE NOS BASES !

Sur le mois de décembre, et souvent parce que les relances ont été nombreuses, 188 FNI sont arrivés à la Fédération. Ce qui nous met encore loin des résultats de 2013. Rappelons que le FNI est le 1^{er} timbre de l'année, celui de janvier donc... Nous insistons auprès de vous, camarades, pour que vous le transmettiez durant le 1^{er} trimestre de l'année. Nous n'ignorons pas que, lors des AG de janvier ou février (les retraités conservent les bonnes habitudes que trop d'actifs ont abandonnées...) ce sont souvent plusieurs mois de cotisations qui sont réglés par les adhérents, FNI + timbres, alors, pourquoi ne pas les transmettre immédiatement ?



REMARQUE AUX DIRIGEANTS DE NOS BASES !

Si chacune de nos bases réglait le même nombre de FNI qu'en 2013, et sachant que certaines ont plus de syndiqués que l'an passé, nous arriverions à 3912 FNI, soit un résultat comparable à ceux des années 2008/2011 depuis lesquelles nous ne faisons que régresser. Certes, il y a les « disparitions naturelles », entrées en maison de retraite, maladies, décès... Mais ces disparitions devraient être compensées, dans la plupart des cas, par la continuité syndicale... sous réserve que les actifs s'emparent de cette question. A nous de les convaincre et de les assister dans ce travail indispensable !

UN FNI RETRAITÉ = UN ABONNEMENT À VIE NOUVELLE !

Un euro par mois pour être bien informé, dans divers domaines, par le magazine de l'Union Confédérale des Retraités CGT. L'abonnement individuel 1 an, 6 numéros n'est qu'à 12 euros (pour les nouveaux abonnés). Certaines sections de retraités pratiquent l'abonnement groupé : pour tout renseignement, www.ucr.cgt.fr/vienouvelle et Vie Nouvelle, 263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex.

La vie des sections

L'Assemblée Générale des Retraités et Préretraités CGT Dunlop s'est tenue le 22 janvier au restaurant d'entreprise à 15 h. Une minute de silence a été observée en mémoire de 3 camarades décédés ainsi que pour Alain Even, ancien membre de la direction de la Fédération des Industries Chimiques.

26 syndiqués étaient présents, sur une assemblée de 42 personnes. Le rapport a été présenté par Bernard Georgeton, secrétaire de la section syndicale. La Fédération des Industries Chimiques était représentée par Michelle Boutigny, membre du secrétariat et Christian Delage, membre du Conseil national de l'UFR. Egalement présents, le secrétaire général de l'UD, les représentants de l'UL de Montluçon, de l'USR de l'Allier, deux élus du syndicat des actifs ainsi que le secrétaire général, et une représentante de la mutuelle.

Un débat sur les différentes attaques du Gouvernement et du patronat envers le monde du travail,

avec l'appui du monde de la finance, a mobilisé une grande partie de l'assemblée générale. Les retraités se sont souvent impliqués dans les initiatives locales, départementales, nationales, et continueront de le faire.

Un débat sur les problèmes concernant la Confédération s'en est suivi, l'unanimité de l'assemblée a souhaité une sortie de crise rapide afin de repartir sur des bases saines et pouvoir mobiliser toute la CGT contre les mauvais coups que le gouvernement social-démocrate et le patronat veulent nous infliger.

La continuité syndicale se fait assez bien, par contre l'âge et les décès nous pénalisent, notre effectif diminue.

Un nouveau bureau a été élu avec le changement de secrétaire : Alain Clavaud remplace Bernard Georgeton qui souhaitait passer la main.

L'assemblée générale s'est terminée à 17 h 15 par le verre de l'amitié suivi d'un repas fraternel.